



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Ré:
Mo:
br:***22004231***Tribunal de l'Entreprise du Hainaut
Division Charleroi**30 DEC. 2021****Le Greffier**N° d'entreprise : **0841 917 438****Nom**(en entier) : **HARSCO BRAZIL INVESTMENTS**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à responsabilité limitée**Adresse complète du siège : **Rue des Ateliers 14 - 6200 Châtelet****Objet de l'acte : Renouvellement mandat commissaire - Résolutions écrites du 21/06/2021**

Les actionnaires décident de nommer la SRL PwC Réviseurs d'entreprises, ayant son siège à 1932 Sint-Stevens-Woluwe, Woluwedaal 18, comme commissaire pour un terme de trois ans. Cette société désigne monsieur Patrick Mortroux, réviseur d'entreprises pour la représenter et le charge de l'exercice de ce mandat au nom et pour le compte de la SRL. Le mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires appelée à statuer sur les comptes annuels de l'exercice social qui sera clôturé le 31 décembre 2023.

Les actionnaires DÉCIDENT de donner procuration spéciale à Maître Jacques VERHAEGEN et /ou Maître Paula MARTINS COSTA et/ou Maître Muhamet BEGAJ, avocats de la SCRL VERHAEGEN WALRAVENS, chacun agissant individuellement afin de (i) préparer les documents nécessaires à la publication des extraits utiles des présentes résolutions aux Annexes au Moniteur belge et, notamment, la signature des formulaires de publication et leur envoi aux services compétents ou leur dépôt auprès de ces services (ii) et plus généralement, pour accomplir dans ce contexte toutes les formalités qui seraient nécessaires ou utiles pour assurer l'enregistrement ou la modification des données de la Société auprès de la Banque de données Carrefour des Entreprises (BCE /KBO), en ce compris l'accomplissement de toutes les formalités auprès du registre des personnes morales ainsi qu'auprès d'un guichet d'entreprises. Les pouvoirs conférés par les présentes sont valables pour une durée d'1 (un) an à compter de la date des résolutions.

Par procuration spéciale,

Paula MARTINS COSTA

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 10/01/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).